



MINISTÈRE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET  
SOLIDAIRE

MINISTÈRE DU  
TRAVAIL

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION  
NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA  
RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

*Le ministre d'État, ministre de la  
Transition écologique et solidaire*

Paris, le

**28 MARS 2018**

*La ministre du Travail*

*Le ministre de l'Éducation nationale*

*La ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche et de  
l'Innovation*

Madame,

La transition écologique et énergétique est porteuse d'enjeux nationaux essentiels en termes de développement économique et de compétitivité.

En particulier, à l'heure où la lutte contre le chômage est une priorité nationale, c'est une formidable opportunité pour créer des emplois. Il s'agit à la fois de développer de nouvelles filières notamment dans le secteur de l'énergie, et de faire évoluer progressivement nos filières énergétiques classiques (nucléaire, énergies fossiles, ...) et nos filières industrielles (construction, automobile...), ce qui nous oblige à anticiper, en préparant dès aujourd'hui les innovations, les techniques, et les emplois de demain. Seule une anticipation de ces bouleversements en matière d'emplois, de formation et de reconversions professionnelles permettra que la transition écologique et énergétique soit créatrice nette d'emplois tout en facilitant la mutation du marché du travail et sa transformation technologique et économique. C'est un prérequis pour que la transition écologique et énergétique soit aussi solidaire.

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte engage l'État à élaborer, en concertation avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales, un « plan de programmation de l'emploi et des compétences (PPEC) tenant compte des orientations fixées par la programmation pluriannuelle de l'énergie [...] Ce plan indique les besoins d'évolution en matière d'emploi et de compétences sur les territoires et dans les secteurs professionnels au regard de la transition écologique et énergétique ».

Le plan Climat publié début juillet 2017 réaffirme dans son axe B la volonté de l'État : « Au niveau national, nous lancerons avec les organisations professionnelles et syndicales une réflexion sur l'évolution des métiers dans le secteur de l'énergie, sous l'effet des transitions en cours et à venir. Le plan de programmation de l'emploi et des compétences prévu par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte sera publié en 2018. »

Madame Laurence Parisot  
Gradiva  
5 place de la Sorbonne  
75005 PARIS

Cette dynamique nous invite à prendre toutes les dispositions nécessaires pour une élaboration robuste et partagée de ce plan de programmation de l'emploi et des compétences (PPEC). L'État, les régions et les partenaires sociaux doivent être en mesure de partager une vision prospective des impacts en matière d'emploi et de compétences dans les secteurs professionnels et sur les territoires.

Nous vous confions le pilotage de cette mission d'élaboration du PPEC. Votre expérience sera un atout indéniable pour la réussite de cette démarche.

En premier lieu, pour l'élaboration du plan, vous construirez une méthodologie permettant de couvrir l'ensemble des filières du PPEC (EnR, efficacité énergétique, mobilité propre, énergie fossiles, nucléaire, qualité de l'air...) et en impliquant les parties prenantes concernées dans les travaux. Une évaluation prévisionnelle quantitative des emplois sera progressivement complétée par une évaluation qualitative des compétences et enfin par une analyse des besoins en formation. La méthodologie retenue devra permettre des évaluations précises, tout en évitant l'écueil d'une trop grande technicité. Le volet national du PPEC devra pouvoir être publié d'ici la fin de l'année 2018, en lien avec la mise à jour de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

En second lieu, vous définirez la méthode la plus appropriée pour l'approche territoriale. En effet, le PPEC comporte, comme l'énonce la loi du 17 août 2015, un volet régional pour chacune des douze régions métropolitaines, pour la Corse et pour les Outre-mer.

Compte tenu de votre analyse de la mise en œuvre du plan, vous pourrez à tout moment, si vous l'estimez nécessaire, formuler des recommandations sur certains de ces aspects afin d'être en phase avec la rédaction de la nouvelle version de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

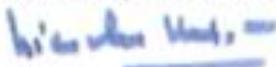
Au-delà de la mise en œuvre du PPEC dans ses différents volets, l'objectif de votre mission est de créer des synergies entre les parties prenantes de la transition écologique et solidaire, aussi bien au niveau national que territorial, favorisant l'anticipation des besoins en matière d'emplois et de compétences de la transition écologique d'une manière pérenne. Aussi vous pourrez créer et rassembler les instances de concertation que vous jugerez nécessaires.

Vous bénéficierez de l'appui d'une équipe constituée d'un ingénieur du Ministère de la Transition écologique et solidaire, d'un membre de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et d'un membre de l'Inspection générale de l'éducation nationale. France Stratégie vous apportera par ailleurs un appui méthodologique pour la démarche d'élaboration de ce plan de programmation au niveau national et au niveau régional.

Vous pourrez également vous appuyer sur les services du Commissariat général au développement durable (CGDD) du ministère de la Transition écologique et solidaire, de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du ministère du Travail, de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation nationale et de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGSP) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que sur les directions régionales de ces ministères.

Un premier bilan de vos travaux sera présenté à l'été 2018 afin d'assurer une cohérence de rédaction avec la nouvelle version de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'expression de nos meilleures salutations.



Nicolas HULOT

  
Jean-Michel BLANQUER



Murielle PENICAUD



Frédérique VIDAL